

**Compte Rendu Séance du Conseil Municipal
du 30 mars 2017**

Le trente mars deux mil dix-sept à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame Michèle SONILHAC, Maire.

Etaient présents : Mme SONILHAC Michèle, M. LECHEVALIER Alain, M. MABIRE Jean-Claude, M. RENOUF Jean-Marie, Mme CAILLOT Sylvie, Mme CHANU Laurence, M. DROUET Yves-Marie, Mme DUTÔT Patricia, M. FEUARDANT Guy, Mme GAULTIER Marie-Hélène, M. LCONTE Alain, M. MABIRE Edouard, M. PACILLY Michel, M. TARDIF Philippe.

Secrétaire de séance : Mme CHANU Laurence.

⇒ **Approbation du compte rendu de la séance précédente du Conseil Municipal :**

=====

Aucune remarque n'est exprimée par les membres présents.

⇒ **Informations du Maire :**

=====

PROJETS 2017

Lors de la préparation du budget il a été retenu les projets suivants :

- Romont – Enfouissement des réseaux, Branchements des particuliers (sans incidence budgétaire), réfection de la voirie (du Hameau Mauger à la Calouette)
- Le Bourg – Création du lotissement de la rue des Ecoles – détournement de la ligne MT – Enfouissement des réseaux nord du Bourg
- Hatainville – Restauration de la cale d'accès à la mer – Effacement des réseaux rue de la Ruelle et rue de Bas – Voirie rue Giguet
- La Vallée – Enrochement pour sécuriser les bas-côtés
- Ecole - Réaménagement de l'aire de jeu avec installation d'un sol amortissant – aménagement d'un coin cuisine (four, micro-onde, frigo...) dans la salle Baby RENAUX
- ERP – mise aux normes groupe scolaire, 1000 club, cantine, mairie et église (délib du 17/11/2015)
- Zone Artisanale Gustave Camberton – la zone est passée compétence de l'agglomération du Cotentin Les trois terrains sont vendus.
- Clos d'Aubay – les 2 maisons sont construites, les finitions de voirie vont être réalisées et ce budget pourra être clôturé en fin d'année.

01 Subvention supplémentaire coopérative scolaire des Chardons Bleus,

Madame le Maire donne lecture au Conseil de la demande de subvention émanant de la coopérative scolaire « les Chardons Bleus » pour 25 élèves de GS-CP et CE1-CE2 qui vont participer à une classe de mer à Montmartin sur Mer.

Après examen, le Conseil DECIDE d'attribuer une subvention supplémentaire d'un montant de 1 000 € pour le voyage scolaire de Montmartin sur Mer concernant les 25 élèves habitant sur la commune.

02 Budget Assainissement – Admission en non-valeur,

Face aux difficultés rencontrées pour recouvrer certaines créances, Monsieur le Trésorier Municipal sollicite l'admission en non-valeur de titres émis par la commune de 2011 à 2015.

Les motifs invoqués par le Trésorier sont : procès-verbal de carence et RAR inférieur au seuil de poursuite.

Le montant global de ces créances s'élève à la somme de 316.79 euro sur le budget assainissement.

Madame le Maire propose en conséquence d'admettre en non-valeur ces titres non recouverts correspondant à l'état présenté par le trésorier.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents

DECIDE l'admission en non-valeur de ces créances irrécouvrables d'un montant total de 316.79 euro.

Les dépenses en résultant sont prévues sur l'exercice 2016 du Budget Assainissement à l'article 6541.

01 Budget Communal - Approbation du compte de gestion 2016

Le Conseil Municipal, réuni sous la Présidence de M. Michèle SONILHAC, Maire, déclare que le Compte de Gestion de la Commune pour l'exercice 2016 dressé par le Trésorier Municipal, ne fait l'objet d'aucune observation ni de réserve.

02 Budget Communal - Vote du compte administratif 2016.

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. Michel PACILLY, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2016 dressé par Mme Michèle SONILHAC, après s'être fait présenté le Budget Primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1°) Lui donne acte de la présentation du compte administratif qui se résume ainsi :

Section de Fonctionnement :	Dépenses	497 610.10		
	Recettes	565 284.66	soit un excédent de	67 674.56 €
	Excédent reporté de 2015			<u>595 675.12 €</u>
	Excédent global de fonctionnement 2016			663 349.68 €

Section d'Investissement :	Dépenses	442 381.28		
	Recettes	372 898.20	soit un déficit de	69 483.28 €
	Excédent reporté de 2015			<u>87 794.75 €</u>
	Excédent global d'investissement 2016			18 311.47 €

Restes à réaliser 2016 en dépenses	- 177 200.00 €
Soit un déficit global d'investissement	158 888.53 €

2°) Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de Gestion relatives au report à nouveau au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3°) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4°) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

03 Budget Communal - Affectation du résultat.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide d'affecter l'excédent de fonctionnement de 2016 d'un montant de 663 349.68 €, comme suit :

- 1068 Fonds de réserves (investissement)	158 888.53 €
- 002 Excédent reporté (fonctionnement)	504 461.15 €

04 Budget Communal - Vote du budget primitif 2017

Madame le Maire présente au Conseil le budget général 2016 qui se résume ainsi :

- Fonctionnement :

Dépenses	2017	Recettes	2017
011 – Charges à caractère général	372 730.00	002 – Excédent antérieur reporté	504 461.15
012 – Charges de personnel	224 000.00	013 – Atténuations de charges	2 300.00
014 – Atténuation de produits	40 000.00	70 – Produits de gestion courante	19 000.00
022 – Dépenses imprévues	1 000.00	73 – Impôts et taxes	235 805.00
023 – Virement à section d'investissement	267 034.00	74 – Dotations, subventions et participations	191 713.00
042 – Opérations d'ordre entre sections	11 436.00	75 – Autres produits de gestion courante	46 100.00
65 – Autres charges de gestion courante	74 600.00	77 – Produits exceptionnels	620.85
66 – Charges financières	7 900.00		
67 – Charges exceptionnelles	1 300.00		
Total	1 000 000.00	Total	1 000 000.00

- Investissement :

Dépenses	2017	Recettes	2017
020 – Dépenses imprévues	10 000.00	001 – Excédent reporté d'investissement	18 311.47
16 – Emprunts et dettes assimilés	40 000.00	021 – Virement de section fonctionnement	267 034.00
20 – Immobilisations incorporelles	22 000.00	024 – Produits des cessions	74 926.00
21 – Immobilisations corporelles	294 000.00	040 – Opérations d'ordre entre sections	11 436.00
23 – Immobilisations en cours	200 000.00	10 – Dotations, fonds divers et réserves	224 400.00
27 – Autres immobilisations financières	150 000.00	13 – Subventions reçues	54 000.00
		16 – Emprunts et dettes assimilés	1 680.17
		21 – Immobilisations corporelles	64 212.36
Total	716 000.00	Total	716 000.00

Les membres du Conseil acceptent le budget ainsi présenté à l'unanimité.

05 Budget Assainissement - Approbation du compte de gestion 2016

Le Conseil Municipal, réuni sous la Présidence de Mme Michèle SONILHAC, Maire, déclare que le Compte de Gestion du budget Assainissement pour l'exercice 2016 dressé par le Trésorier Municipal, ne fait l'objet d'aucune observation ni de réserve.

06 Budget Assainissement - Vote du compte administratif 2016

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. Michel PACILLY, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2016 dressé par Mme Michèle SONILHAC, après s'être fait présenté le Budget Primitif, et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1°) Lui donne acte de la présentation du compte administratif qui se résume ainsi :

Section de Fonctionnement :	Dépenses	127 892.96 €		
	Recettes	190 580.26 €	soit un excédent de	62 687.30 €
			Excédent reporté de 2015	17 441.90 €
			Excédent global de fonctionnement 2016	80 129.20 €

Section d'Investissement :	Dépenses	278 985.56 €		
	Recettes	425 462.15 €	soit un excédent de	146 476.59 €
			Déficit reporté de 2015	107 036.41 €
			Excédent global d'investissement 2016	39 440.18 €

Restes à réaliser 2016 en dépenses	43 100.00 €
Soit un déficit global d'investissement	3 659.82 €

2°) Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de Gestion relatives au report à nouveau au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3°) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4°) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

07 Budget Assainissement - Affectation du résultat,

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide d'affecter l'excédent de fonctionnement 2016 d'un montant de 80 129.20 €, comme suit :

- 1068 Fonds de réserves (investissement)	3 659.82 €
- 002 Excédent reporté (fonctionnement)	76 469.38 €

08 Budget Assainissement - Vote du budget primitif 2017

Madame le Maire présente au Conseil le budget général 2017 qui se résume ainsi :

- Fonctionnement :

Dépenses	2017	Recettes	2017
011 – Charges à caractère général	93 250.00	002 – Excédent antérieur reporté	76 469.38
012 – Charges de personnel	7 000.00	042 – Opérations d'ordre entre sections	18 679.00
023 – Virement à section d'investissement	81 061.00	70 – Vente de produits fabriqués, etc...	74 000.00
042 – Opérations d'ordre entre sections	31 844.00	74 – Subventions d'exploitation	50 000.00
65 – Autres charges de gestion courante	700.00	75 – Autres produits de gestion courante	351.62
66 – Charges financières	5 000.00	77 – Produits exceptionnels	500.00
67 – Charges exceptionnelles	1 145.00		
Total	220 000.00	Total	220.000.00

- Investissement :

Dépenses	2017	Recettes	2017
020 – Dépenses imprévues	2 000.00	001 – Excédent antérieur reporté	39 440.18
040 – Opérations d'ordre entre sections	18 679.00	021 – Virement de section Fonctionnement	81 061.00
16 – Emprunts et dettes assimilés	33 100.00	040 – Opérations d'ordre entre sections	31 844.00
20 – Frais d'études et d'insertion	3 000.00	10 – Dotations, fonds divers et réserves	3 659.82
21 – Immobilisations corporelles	49 371.00	13 – Subventions d'équipement	136 995.00
23 – Immobilisations en cours	186 850.00		
Total	293 000.00	Total	293 000.00

Les membres du Conseil acceptent le budget ainsi présenté à l'unanimité.

09 Budget lotissement Clos d'Aubay - Approbation du compte de gestion 2016

Le Conseil Municipal, réuni sous la Présidence de Mme Michèle SONILHAC, Maire, déclare que le Compte de Gestion du budget Lotissement du Clos d'Aubay pour l'exercice 2016 dressé par le Trésorier Municipal, ne fait l'objet d'aucune observation ni de réserve.

10 Budget lotissement Clos d'Aubay - Vote du compte administratif 2016

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. Michel PACILLY, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2016 dressé par Mme Michèle SONILHAC, après s'être fait présenté le Budget Primitif, et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1°) Lui donne acte de la présentation du compte administratif qui se résume ainsi :

<u>Section de Fonctionnement :</u>	Recettes	69 666.66 €		
	Dépenses	71 841.04 €	soit un déficit de	<u>2 174.38 €</u>
	Déficit global de fonctionnement 2016			2 174.38 €

<u>Section d'Investissement :</u>	Recettes	71 551.92 €		
	Dépenses	1 885.00 €	soit un excédent de	69 666.92 €
	Déficit reporté de 2015			<u>10 599.95 €</u>
	Excédent global d'investissement 2016			59 066.97 €

2°) Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de Gestion relatives au report à nouveau au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3°) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4°) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

11 Budget lotissement Clos d'Aubay - Affectation du résultat

Le Conseil, après en avoir délibéré, valide l'affectation du déficit de fonctionnement de 2016 d'un montant de 2 174.38 €, au 002 Déficit de fonctionnement.

12 Budget lotissement Clos d'Aubay - Vote du budget primitif 2017

Madame le Maire présente au Conseil le budget général 2017 qui se résume ainsi :

- Fonctionnement :

Dépenses	2017	Recettes	2017
002 – Déficit reporté	2 174.38	75 – Produits divers de gestion courante	2 000.00
011 – Charges à caractère général	575.62	77 – Produits exceptionnels	1 000.00
65 – Autres charges de gestion courante	250.00		
Total	3 000.00	Total	3 000.00

- Investissement :

Dépenses	2017	Recettes	2017
020 – Dépenses imprévues	1 000.00	001 – Excédent antérieur reporté	59 066.97
20 – Immobilisations incorporelles	1 000.00		
21 – Immobilisations corporelles	32 066.97		
23 – Immobilisations en cours	25 000.00		
Total	59 066.97	Total	59 066.97

Les membres du Conseil acceptent le budget ainsi présenté à l'unanimité.

13 Budget PRL des Houquettes - Approbation du compte de gestion 2016

Le Conseil Municipal, réuni sous la Présidence de Mme Michèle SONILHAC, Maire, déclare que le Compte de Gestion du budget PRL Les Houquettes pour l'exercice 2016, dressé par le Trésorier Municipal, ne fait l'objet d'aucune observation ni de réserve.

14 Budget PRL des Houquettes - Vote du compte administratif 2016

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. Michel PACILLY, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2016 dressé par Mme Michèle SONILHAC, après s'être fait présenté le Budget Primitif, et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1°) Lui donne acte de la présentation du compte administratif qui se résume ainsi :

<u>Section de Fonctionnement :</u>	Recettes	92 638.50 €		
	Dépenses	83 193.68 €	soit un excédent de	9 444.82 €
	Excédent global de fonctionnement 2016			9 444 82 €

<u>Section d'Investissement :</u>	Recettes	111 508.24 €		
	Dépenses	78 882.58 €	soit un excédent de	32 625.66 €
	Déficit reporté de 2015			<u>124 422.28 €</u>
	Déficit global d'investissement 2016			91 796.62 €

Restes à réaliser 2016 en dépenses	60 000.00 €
Soit un déficit global d'investissement	151 796.62 €

2°) Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de Gestion relatives au report à nouveau au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3°) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4°) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

15 Budget PRL des Houquettes - Affectation du résultat

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide d'affecter le résultat global de fonctionnement de 2016 d'un montant de 9 444.82 €, comme suit :

- 1068 Fonds de réserves (investissement)	9 444.82 €
---	------------

16 Budget PRL des Houquettes - Vote du budget primitif 2017

Madame le Maire présente au Conseil le budget général 2017 qui se résume ainsi :

- Fonctionnement :

Dépenses	2017	Recettes	2017
011 – Charges à caractère général	7 342.00	74 – Dotations, subventions et participations	17 000.00
012 – Charges de personnel	4 000.00	77 – Produits exceptionnels	1 000.00
042 – Dotation aux amortiss./ Immob	2 458.00		
65 – Autres charges de gestion courante	200.00		
66 – Charges financières	4 000.00		
Total	18 000.00	Total	18 000.00

- Investissement :

Dépenses	2017	Recettes	2017
001 – Déficit reporté	91 796.62	024 – Produit des cessions	130 097.18
16 – Emprunts et dettes assimilés	208 000.00	040 – Provision amortiss. Subventions	2 458.00
21 – Immobilisations corporelles	2 203.38	10 – Dotations, fonds divers et réserves	9 444.82
23 – Immobilisations en cours	60 000.00	16 – Emprunts et dettes assimilés	220 000.00
Total	362 000.00	Total	362 000.00

Les membres du Conseil acceptent le budget ainsi présenté (13 voix pour, et 1 abstention, M. Michel PACILLY).

17 Budget Lotissement rue des Ecoles - Vote du budget 2017

Madame le Maire présente au Conseil le budget général 2017 qui se résume ainsi :

- Fonctionnement :

Dépenses	2017	Recettes	2017
011 – Charges à caractère général	498 000.00	042 – Opérations d'ordre transferts entre sections	494 000.00
043 – Opérations d'ordre/section exploitation	3 000.00	043 – Opérations d'ordre/section exploitation	3 000.00
65 – Autres charges de gestion courante	10.00	75 – Produits divers de gestion courante	10.00
66 – Charges financières	3 000.00	77 – Produits exceptionnels	7 000.00
Total	504 010.00	Total	504 010.00

- Investissement :

Dépenses	2017	Recettes	2017
040 – Opérations d'ordre transferts entre sections	501 000.00	1641 – Emprunts et dettes assimilés	351 000.00
		168748 – Avance remboursable du budget communal	150 000.00
Total	501 000.00	Total	501 000.00

Les membres du Conseil acceptent le budget ainsi présenté à l'unanimité.

18 Budget Zone Artisanale Gustave Camberton - Approbation du compte de gestion 2016

Le Conseil Municipal, réuni sous la Présidence de Mme Michèle SONILHAC, Maire, déclare que le Compte de Gestion du budget Zone Artisanale Gustave Camberton pour l'exercice 2016, dressé par le Trésorier Municipal, ne fait l'objet d'aucune observation ni de réserve.

19 Budget Zone Artisanale Gustave Camberton - Vote du compte administratif 2016

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. Michel PACILLY, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2016 dressé par Mme Michèle SONILHAC, après s'être fait présenté le Budget Primitif, et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1°) Lui donne acte de la présentation du compte administratif qui se résume ainsi :

<u>Section de Fonctionnement :</u>	Recettes	51 818.00 €		
	Dépenses	47 468.29 €	soit un excédent de	<u>4 349.71 €</u>
	Excédent global de fonctionnement 2016			4 349.71 €
<u>Section d'Investissement :</u>	Recettes	111 618.75 €		
	Dépenses	0.00 €	soit un excédent de	111 618.75 €
	Déficit reporté de 2015			<u>97 986.07 €</u>
	Excédent global d'investissement 2016			13 632.68 €

2°) Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de Gestion relatives au report à nouveau au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3°) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

20 Budget Zone Artisanale Gustave Camberton - Affectation du résultat,

Compte-tenu du transfert obligatoire au 1^{er} janvier 2017 de l'ensemble des zones d'activité économiques aux Communautés de Communes ou d'Agglomération,

Après avoir approuvé le compte de gestion du receveur et voté le compte administratif du Maire pour le budget Zone Artisanale Gustave Camberton 2016,

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide d'affecter sur le budget communal les résultats nets arrêtés au 31 décembre 2016 du budget Zone Artisanale Gustave Camberton, à savoir :

- Excédent global de fonctionnement de 2016 pour un montant de 4 349.71 €,
- Excédent global d'investissement de 2016 pour un montant de 13 632.68 € .

Ces écritures de réintégration sur le budget communal seront reprises lors du vote des budgets supplémentaires 2017 par la Communauté d'Agglomération du Cotentin.

07 Questions diverses

- Elections présidentielles les 23 avril et 7 mai 2017,
- Informations sur la Communauté d'Agglomération du Cotentin par le Vice-Président Edouard MABIRE.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45 heures.

Affichage : 24.03.2017 - Convocation 24.03.2017

Conseillers en exercice : 14 – Présents 14 – Votants 14.

Aux Moitiers d'Allonne, le 03 avril 2017
Le Maire, Michèle SONILHAC